

A L'AIGLE
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 55 Rue Principale, 67290 WIMMENAU
398 196 691 RCS SAVERNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 06 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le six janvier,
A neuf heures,

Les associés de la Société A L'AIGLE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence sous format numérisé prévu par l'article R. 225-95 du Code de commerce signée par les associés présents.

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par Madame Céline JUND, en sa qualité de Présidente de la Société.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Agrément de l'apport des actions de Madame Céline JUND au profit de la société HOLDING CELINE JUND,
- Agrément de l'apport des actions de Madame Virginie SCHMITT au profit de la société HOLDING VIRGINIE SCHMITT,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement de la Directrice Générale démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et pris connaissance du projet de Madame Céline JUND d'apporter à la société HOLDING CELINE JUND, SARL ayant pour siège social 55 Rue Principale, 67290 WIMMENAU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 995 387 297, 250 actions lui appartenant dans la Société, déclare, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, autoriser cet apport et agréer expressément la société HOLDING CELINE JUND en qualité de nouvelle associée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et pris connaissance du projet de Madame Virginie SCHMITT d'apporter à la société HOLDING VIRGINIE SCHMITT, SARL ayant pour siège social 64 Rue Principale, 67290 WIMMENAU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 995 387 743, 250 actions lui appartenant dans la Société, déclare, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, autoriser cet apport et agréer expressément la société HOLDING VIRGINIE SCHMITT en qualité de nouvelle associée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Céline JUND de son mandat de Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- HOLDING CELINE JUND

Société à responsabilité limitée au capital social de 425 000 euros
Ayant son siège social 55 rue principale 67290 WIMMENAU
Immatriculée au RCS de Saverne sous le numéro 995 387 297
Représentée par Madame Céline JUND en qualité de gérante, dûment habilitée

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Virginie SCHMITT de son mandat de Directrice Générale à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- HOLDING VIRGINIE SCHMITT

Société à responsabilité limitée au capital social de 425 000 euros
Ayant son siège social 64 rue principale 67290 WIMMENAU
Immatriculée au RCS de Saverne sous le numéro 995 387 743
Représentée par Madame Virginie SCHMITT en qualité de gérante, dûment habilitée

Conformément aux dispositions des statuts, la société HOLDING VIRGINIE SCHMITT disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux dispositions des statuts, la société HOLDING VIRGINIE SCHMITT aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents ou représentés.

Céline JUND

Signé par Céline JUND
Le 6 janv. 2026

Signed with doc_JzQX
Universign tx_DW4G8MkX8QOv

Virginie SCHMITT

Signé par Virginie SCHMITT
Le 6 janv. 2026

Signed with doc_JzQX
Universign tx_DW4G8MkX8QOv

HOLDING CELINE JUND

Représentée par Madame Céline JUND

« *Bon pour acceptation des fonctions de Présidente* »

Signé par Céline JUND
Le 6 janv. 2026

Signed with doc_JzQX
Universign tx_DW4G8MkX8QOv

HOLDING VIRGINIE SCHMITT

Représentée par Madame Virginie SCHMITT

« *Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général* »

Signé par Virginie SCHMITT
Le 6 janv. 2026

Signed with doc_JzQX
Universign tx_DW4G8MkX8QOv